

Les inspecteurs dénoncent à leur tour la réforme du collège

Peu avant les congés de fin d'année, deux syndicats d'inspecteurs d'académie ont exprimé publiquement **leur désaccord avec la réforme envisagée du collège**. Dans le tumulte de ce dernier mois, la nouvelle a pu passer inaperçue : elle est pourtant de taille, et le ministère devrait s'inquiéter sérieusement de ce qu'elle implique.

En effet, le Syndicat National des Personnels d'Inspection (SNPI-FSU) s'est très clairement exprimé contre cette réforme, **dénonçant plusieurs éléments graves** :

- Une prétendue interdisciplinarité qui sert en réalité de prétexte à un enseignement thématique basé sur « *des liaisons superficielles entre disciplines* ».
- Une obsession utilitariste dans la définition des objectifs d'enseignement, où l'acquisition de savoirs abstraits est dévalorisée par rapport à la réalisation d'objets concrets.
- Un manque de clarté et de lisibilité qui constitue un danger véritable pour les élèves déjà en difficulté.

- Les risques de dégradation des conditions de travail accompagnant une autonomie toujours croissante des établissements, etc.

Plus marquant encore, c'est cette fois-ci le Syndicat des Inspecteurs d'Académie (SIA, pourtant affilié à l'UNSA qui reste le principal promoteur de cette réforme du collège...) qui dans sa lettre à la ministre a exprimé **ses craintes à propos de « l'excessive technicité organisationnelle et pédagogique du projet actuellement mis en œuvre »**. Le surcroît de travail qui attend les enseignants ne peut donc plus être nié, même les syndicats les plus favorables à cette réforme le dénonçant désormais !

La FAEN confirme ces analyses qui prennent d'autant plus de poids qu'elles émanent des syndicats représentant le corps de métier ayant la charge de l'encadrement et de la future mise en œuvre de la réforme. **Cette réforme, devenue un pur enjeu politique, s'avèrerait un désastre pour notre éducation**. Le ministère, s'il s'obstine, ne fera que se discréditer davantage.

Mobilisation générale le 26 janvier

La FAEN apporte son soutien aux actions conduites par le SNCL et le SIES au sein de l'intersyndicale pour obtenir une autre réforme du Collège.

C'est pourquoi la FAEN appelle les personnels de toutes catégories exerçant dans les collèges et les lycées à faire grève le 26 janvier 2016 et à participer aux cortèges clairement identifiés de l'intersyndicale contre cette réforme du collège.

Par ailleurs, la FAEN rappelle qu'elle dénonce le blocage des salaires des fonctionnaires depuis l'instauration du gel du point d'indice en juillet 2010 et qu'elle a participé à de nombreuses actions communes pour exiger le rattrapage du pouvoir d'achat perdu. Parce qu'elle considère que l'accord des Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) passé en force par le gouvernement ne constitue même pas un rattrapage suffisant de toutes ces années de blocage, et qu'il contient également beaucoup trop de zones d'ombre quant à sa mise en œuvre, elle l'a toujours dénoncé sans ménagement.

Pour autant, les revendications sur la revalorisation des carrières au sein de la Fonction publique n'en sont pas moins légitimes à ses yeux, mais la FAEN déplore l'opération de récupération de la mobilisation contre la réforme du collège, conduite par certaines fédérations qui lancent une journée d'action le même jour sur une plateforme totalement différente.

Cette « politique du coucou » retirera selon elle de la lisibilité à la mobilisation exemplaire conduite par l'intersyndicale contre la réforme du collège et risque de nuire à sa réussite.

Contrairement aux organisations qui ont soutenu la pseudo-refondation Peillon ou qui se sont abstenues et qui combattent aujourd'hui la réforme qui en découle, la FAEN et ses syndicats ont fait preuve de clairvoyance et de constance dans leurs prises de position et sont plus que jamais partie prenante dans la défense de l'école républicaine.



Pour une hausse des salaires des fonctionnaires

Alors que les fonctionnaires français voient leurs **salaires bloqués depuis juillet 2010**, leurs homologues des administrations des instances européennes commencent bien l'année avec une hausse de leur traitement en moyenne de 2,4 % en 2016 !

Cette hausse résulte de l'application d'un mécanisme complexe basé notamment sur l'évolution moyenne des traitements des agents publics dans les onze principaux pays de l'Union européenne.

Ce qui signifie que **dans la majorité de ces pays les fonctionnaires ont reçu des augmentations non négligeables.**

La palme de la progression des salaires revient à l'Allemagne (+2,9 %).

Les traitements des fonctionnaires des instances européennes, qui gagnent en moyenne 6 500 euros nets par mois, n'avaient pas été revalorisés pendant les quatre dernières années.

Cette information montre que les **fonctionnaires français**, bien moins bien payés que leurs homologues allemands et des instances européennes, **ne doivent pas faire de complexes pour exiger le rattrapage puis au moins le maintien de leur pouvoir d'achat.**

Le Bac Pro fête ses 30 ans...

Et il a bien changé depuis 85 ! De là à dire qu'il vieillit mal... En 1985, il devait contribuer à atteindre l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au bac et, avec le début du chômage de masse, il devait aussi retarder l'arrivée des jeunes sur le marché du travail.

A cette époque, il se faisait en 4 ans (2 ans après un B.E.P. ou un C.A.P.) Puis il y a quelques années tous les Bacs Pro sont progressivement passés en 3 ans.

Pourtant les élèves sont les mêmes, voire plus fragiles. Fini la sélection et les effectifs réduits des expérimentations ! 30 élèves par classe. **La réduction des offres de formations et bon nombre de C.A.P. réservés en priorité aux élèves de S.E.G.P.A conduisent des élèves en Bac Pro, là où ils ne trouvent jamais vraiment leur place.** Cela entraîne absentéisme, incivilités de la part d'élèves déçus, las d'être mis en difficulté, saturés et souvent en mal-être.

De plus avec le Bac Pro 3 ans, les élèves arrivent en sortant de 3^{ème}. Ils sont jeunes, très jeunes et **même trop jeunes.** Certains obtiennent un diplôme d'insertion à 17 ans. En seconde, ils sont trop jeunes pour pouvoir utiliser certaines machines dangereuses par exemple. Le placement en P.F.M.P. est difficile dans certaines filières et l'insertion professionnelle également.

En Bac Pro ASSP, on voit des élèves de 15 ou 16 ans effectuant leur période de stage en maison de retraite, confrontés à la mort, à la dépendance, réalisant des toilettes. En Bac Pro CSTR, conduite routière, les élèves passent leurs journées sur la route dans un camion, à observer le chauffeur car évidemment ils ne peuvent pas conduire.

En Bac Pro SPVL, services de proximité et vie locale, comment demander à des adolescents de faire de la gestion de conflit auprès d'adultes, ou d'adolescents du même âge ? Avec leur bac, les mêmes élèves de Bac ASSP, option domicile ou conducteur routier sont bloqués parce que trop jeunes pour avoir le permis de conduire.

Les demandes de prolongation de scolarité sont alors relativement importantes, 33,5 % font des vœux en admission Post Bac. Cela semble positif, on donne de l'ambition à ces élèves... Mais leurs chances de réussite sont limitées. Le niveau du Bac Pro est en décalage avec les exigences du B.T.S.

Les élèves de Bac Pro, du fait des PFMP, ont 22 semaines de cours en moins par rapport aux élèves de l'enseignement général. Les élèves de lycée professionnel n'ont pas d'habitudes de travail. En Bac Pro le travail personnel demandé aux élèves est rarement fait et souvent superficiel. **Alors comment faire face en étude supérieure, dans les mêmes classes que des élèves venant de la filière générale ou technologique ?**

Fêtons les 30 ans de ce Bac, avec un taux de réussite en baisse comme cerise sur le gâteau, conséquence d'un niveau scolaire insuffisant. **Mais ce n'est pas ce que vous entendrez, on vous dira que l'image des L.P et de la voie professionnelle est meilleure pour les familles.** C'est peut-être vrai au moment de l'orientation, en fin de troisième et encore, bon nombre préfèrent la filière générale, quitte à échouer en seconde et à nous revenir en première en « passerelle » pour un Bac Pro en 2 ans ... Qui dit mieux ?